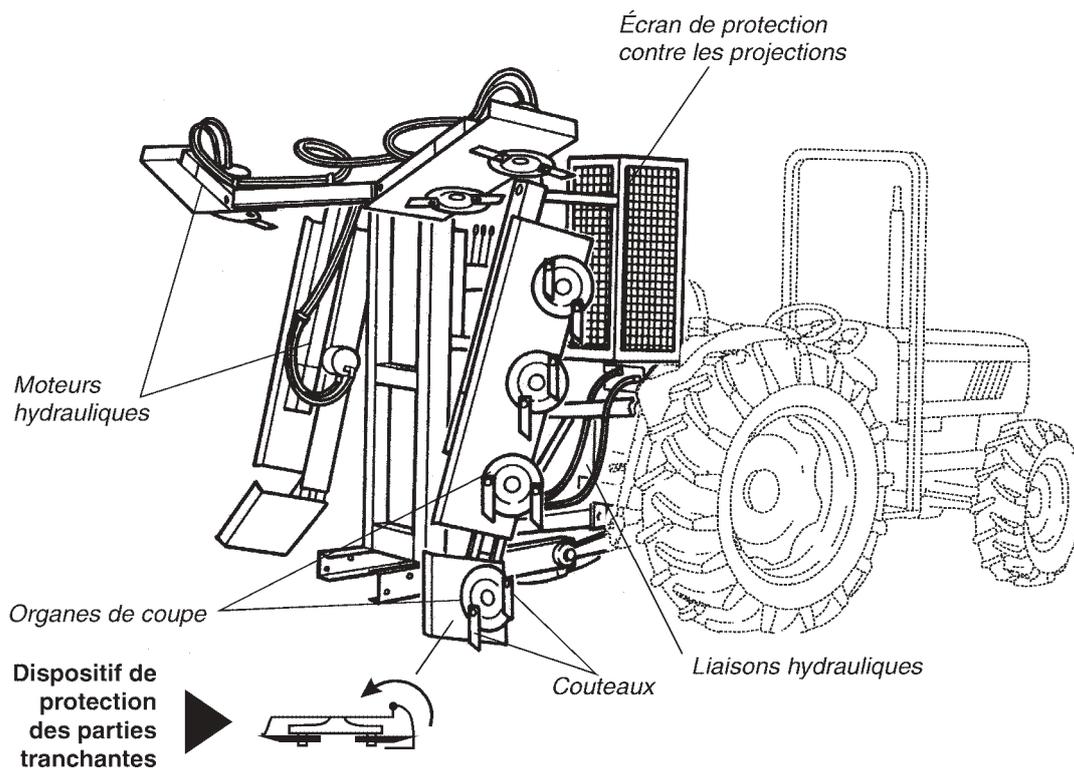


F4 - Rogneuse-écimeuse de vigne à outils rotatifs

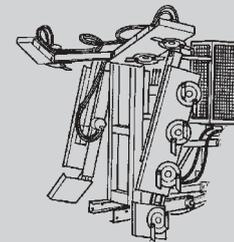
Les rogneuses-écimeuses de vigne sont des machines destinées à l'entretien du système végétal des vignobles. Pendant le cycle de végétation elles sont utilisées régulièrement par les viticulteurs pour couper les rameaux qui se développent sur les côtés et le dessus des rangs de vigne (écimage). Le but de ce travail est de maintenir dégagée la zone de développement des grappes. Les organes de coupe sont constitués de couteaux libres ou fixes, montés sur des moyeux ou des disques rotatifs. Il existe d'autres types de rogneuses-écimeuses dont les organes de coupe sont alternatifs.

Principales caractéristiques :

- nombre de rangs : 1 à 2
- nombre d'organes de coupe : 6 à 16
- vitesse de rotation des organes de coupe : 1500 à 2000 t/min (30 à 40 m/s)
- nombre de moteurs hydrauliques : 3 à 6
- vitesse de travail : 3 à 6 km/h
- position par rapport au tracteur : avant, latérale ou arrière

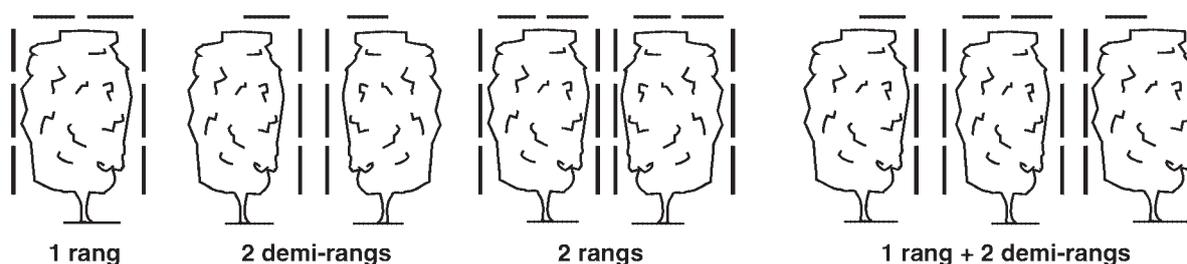


Organes et fonctions



Les modes de montage des rogneuses-écimeuses de vigne

Les montages sont très variés selon les régions et les modes de conduite des vignobles : selon les cas, les rogneuses-écimeuses peuvent être disposées soit sur le côté, à l'avant ou à l'arrière des tracteurs, soit intégrées à des tracteurs enjambeurs. Les organes de coupe sont généralement assemblés à des éléments-supports verticaux (coupes verticales pour le rognage) et horizontaux (coupes horizontales pour l'écimage). Outre les réglages de hauteur des éléments, un mécanisme mécanique ou hydraulique permet le réglage de l'écartement des organes par rapport aux rangs de vigne, le réglage de la vitesse des organes de coupe, le déport par rapport au tracteur et l'inclinaison des organes de coupe par rapport à la végétation.



Quelques exemples de configuration de rogneuses - écimeuses

Les écrans de protection contre les projections

Ces écrans font partie intégrante de la machine et sont disposés de manière à protéger le conducteur contre les risques dus aux projections.

Les organes de coupe

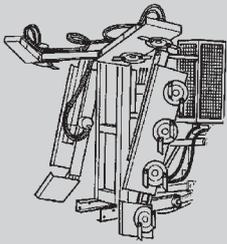
Les organes de coupe se présentent soit sous la forme de disques rotatifs portant chacun 2 couteaux montés libres sur leur axe, soit sous la forme de lames rigides rotatives solidaires d'un moyeu central.

L'entraînement des organes de coupe

Il est le plus souvent réalisé par des moteurs hydrauliques et des liaisons par poulies et courroies trapézoïdales. Chaque moteur hydraulique peut animer 1 à 4 rotors selon les cas. L'alimentation des moteurs est généralement assurée par l'énergie hydraulique du tracteur par l'intermédiaire de distributeurs à commande manuelle ou électrique. Dans certains cas, lorsque la machine est en position arrière, l'entraînement est assuré par la prise de force du tracteur.

Les carters et capots de protection

Les transmissions des organes de coupe sont protégées par des carters et capots de protection. Un dispositif rabattable permet de protéger les parties tranchantes lors des déplacements et du remisage.



F4 - Rogneuse-écimeuse de vigne à outils rotatifs

Conception

Machine soumise à autocertification CE : code du travail, articles R 4313-20 à R 4313-22 et R 4313-75

Règles techniques : code du travail, article R 4312-1, annexe 1

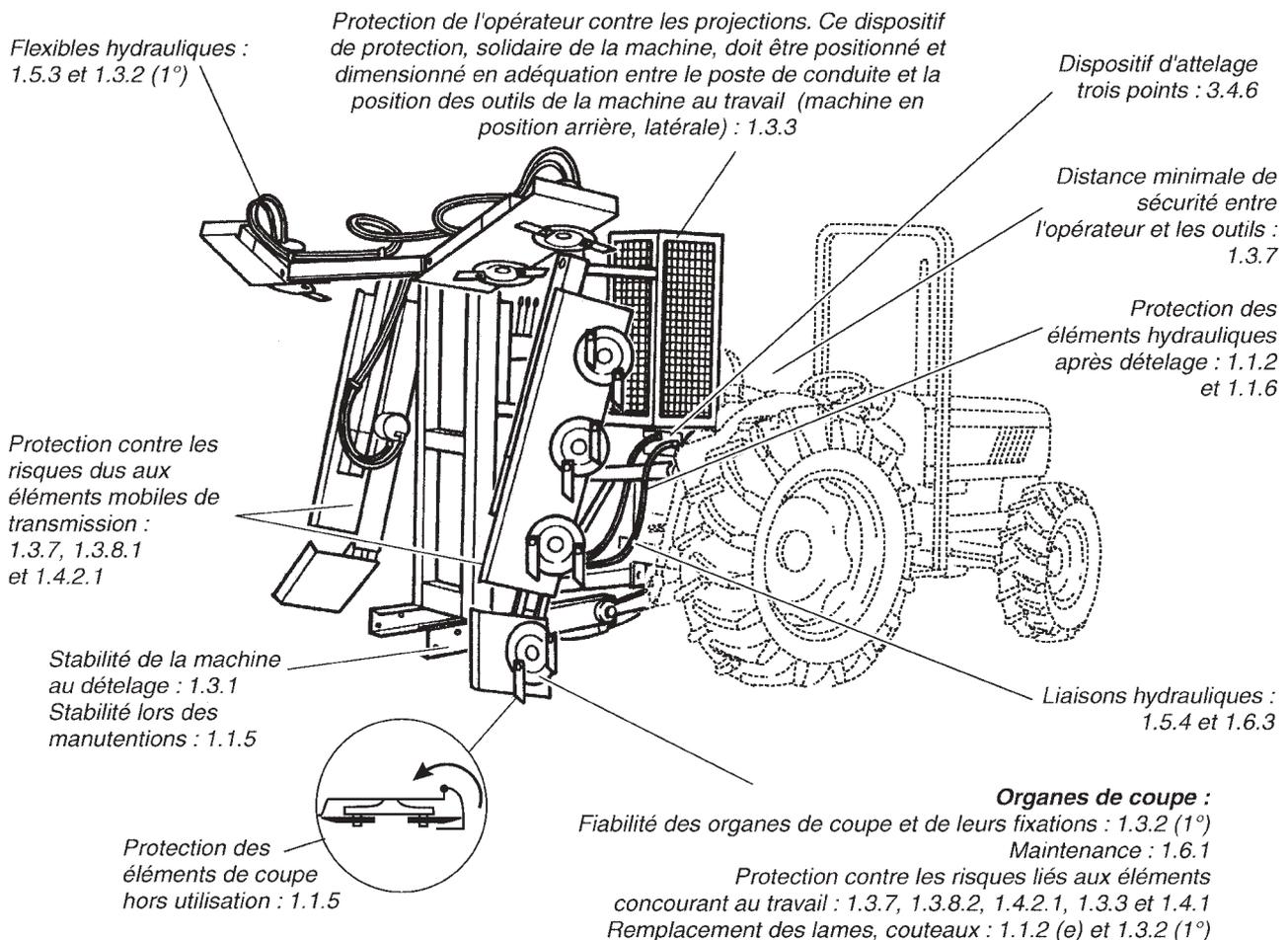
- Règles générales : 1.1.2 à 1.1.6
- Commandes et organes de service : 1.2.1, 1.2.2
- Indications : 1.7.1 à 1.7.2 et 3.6.1
- Surfaces, arêtes et angles : 1.3.4
- Localisation, accès, facilité des réglages et de l'entretien : 1.1.2, 1.1.6 et 1.6.1
- Marquage : 1.7.3 et 3.6.2
- Notice d'instructions : 1.7.4 à 1.7.4.3 et 3.6.3.2

. Pas de norme spécifique

NORME

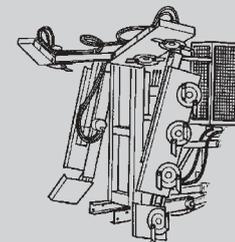
. EN ISO 4254-1 : exigences générales de sécurité

. NF EN 15811 : protecteurs pour éléments mobiles de transmission - protecteur à ouverture avec outil



Utilisation

F4 - Rogneuse-écimeuse de vigne à outils rotatifs



Textes de référence :

code du travail, articles R 4321-1 à R 4323-17, R 4323-50 à R 4323-55 et R 4323-91 à R 4323-94

- Choisir une machine appropriée au travail à réaliser ou convenablement adaptée à cet effet, R 4321-1 et R 4321-2
- S'assurer de la conformité et du maintien en conformité de la machine, R 4322-1 et R 4322-2
- Lire la notice d'instructions, bien comprendre le fonctionnement de la machine et assurer son entretien, R 4323-1
- Informer et former l'opérateur et mettre à sa disposition des équipements de protection individuelle appropriés : R 4321-4, R 4323-1 et R 4323-91 à R 4323-106.

